



# Accompagnement Personnalisé

Adaptation et contextualisation de la réforme du collège  
Nouvelle-Calédonie



# L'accompagnement personnalisé

# Les textes officiels

# Accompagnement Personnalisé – LES TEXTES OFFICIELS

Décret n° 2014-1377 du 18 novembre 2014 relatif au suivi et à l'accompagnement des élèves.



- **Article D. 311-11** : « Pour soutenir la capacité d'apprendre et de progresser de tous les élèves des écoles publiques, des établissements publics locaux d'enseignement ainsi que des établissements d'enseignement privés ayant conclu un contrat avec l'État, et mettre en œuvre le principe d'inclusion mentionné à l'article L. 111-1, ceux-ci bénéficient dans leurs apprentissages scolaires d'un accompagnement pédagogique qui répond à leurs besoins. »
- « **Art. D. 332-5**.-Le collège offre, conformément au principe d'inclusion prévu à l'article L. 111-1 et sans constituer de filières, un enseignement et une organisation pédagogique appropriés à la diversité des élèves, afin de leur permettre d'acquérir, au niveau de maîtrise le plus élevé possible, les connaissances et les compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture mentionné à l'article L. 122-1-1. «L'enseignement repose sur des pratiques pédagogiques diversifiées et différenciées qui visent à permettre à tous les élèves de progresser dans leurs apprentissages et qui intègrent les aides appropriées aux difficultés rencontrées. Ces pratiques sont régulièrement ajustées pour tenir compte de l'évolution des besoins de chaque élève ».
- 'La mise en œuvre des modalités de différenciation relève de l'autonomie des établissements.'

Arrêté du 19 mai 2015 relatif à l'organisation des enseignements au collège.



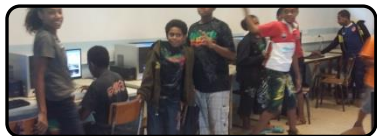
- **Article 3**
- II. Les enseignements complémentaires prennent la forme de temps d'accompagnement personnalisé et d'enseignements pratiques interdisciplinaires :
  - a) **L'accompagnement personnalisé s'adresse à tous les élèves selon leurs besoins ; il est destiné à soutenir leur capacité d'apprendre et de progresser, notamment dans leur travail personnel, à améliorer leurs compétences et à contribuer à la construction de leur autonomie intellectuelle.**
- **Article 4**
  - « Pour les élèves de sixième, les enseignements complémentaires sont des temps d'accompagnement personnalisé. »
  - « Au cycle 4, la répartition entre l'accompagnement personnalisé et les enseignements pratiques interdisciplinaires varie en fonction des besoins des élèves accueillis et du projet pédagogique de l'établissement. Chaque élève bénéficie chaque année de ces deux formes d'enseignements complémentaires. La répartition des volumes horaires entre l'accompagnement personnalisé et les enseignements pratiques interdisciplinaires est identique pour tous les élèves d'un même niveau. »
- **Article 6 (extrait)**
  - [...] au cycle 4 [...]
  - 1° Chaque élève bénéficie de l'accompagnement personnalisé, à raison d'une à deux heures hebdomadaires.

# Accompagnement Personnalisé – LES TEXTES OFFICIELS

## L'esprit des textes/Les points forts



L'accompagnement personnalisé constitue l'une des possibilités de la diversification des modalités d'enseignement définie au sein de l'accompagnement pédagogique.



Il consiste en des temps d'enseignement dont l'objectif est de soutenir la capacité d'apprendre et de progresser de tous les élèves dans leur maîtrise du socle commun. Leur construction repose sur une analyse des besoins spécifiques des élèves et de leurs capacités afin d'élaborer des contenus appropriés adossés aux savoirs disciplinaires.



**IL S'ADRESSE À TOUS LES ÉLÈVES QUI TOUS SONT EN CAPACITÉ DE PROGRESSER.**



En classe de sixième, les élèves bénéficient de trois heures hebdomadaires d'accompagnement personnalisé et ne font pas d'enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI). L'accompagnement personnalisé est notamment consacré à l'adaptation des élèves aux spécificités des enseignements dans le second degré.

- L'AP n'est pas réservé au français et aux mathématiques ; toutes les disciplines peuvent proposer un accompagnement. Par ailleurs, les heures ne sont pas nécessairement fixées à l'année.



Au cycle 4, les élèves bénéficient d'une heure à deux heures hebdomadaires d'accompagnement personnalisé..

Il favorise l'entraînement et la construction de l'autonomie, notamment, pour les classes de troisième, dans la perspective de la poursuite d'études, que ce soit au lycée ou en apprentissage.



L'accompagnement personnalisé répond à des objectifs variés : approfondissement ou renforcement, développement des méthodes et outils pour apprendre, soutien, entraînement... Quels que soient les objectifs retenus, il repose sur les programmes d'enseignement.



Exemples de mise en œuvre, non exhaustifs et non modélisant :

- Les élèves peuvent éventuellement être regroupés non en fonction de leur classe, mais en fonction de leurs besoins, au sein de groupes dont la composition peut varier durant l'année. Plusieurs classes doivent être alors alignées.
- Des heures professeurs peuvent être mobilisées pour mettre en œuvre des groupes à effectif réduit, des co-animations.

# L'accompagnement personnalisé

# Pourquoi?



# Les 7 postulats de Burns

**Il n'y a pas 2 apprenants qui progressent à la même vitesse. B. SOULARD**

**Il n'y a pas 2 apprenants qui soient prêts à apprendre en même temps.**

**Il n'y a pas 2 apprenants qui utilisent les mêmes techniques d'étude.**

**Il n'y a pas 2 apprenants qui possèdent le même profil d'intérêt.**

**Il n'y a pas 2 apprenants qui résolvent les problèmes exactement de la même manière.**

**Il n'y a pas 2 apprenants qui soient motivés pour atteindre les mêmes buts.**

**Il n'y a pas 2 apprenants qui possèdent le même répertoire de comportements**

# Accompagnement Personnalisé

## CONCEVOIR L'AP



# Concevoir l'AP. Qu'est ce que l'AP?

## L'AP DEVRAIT ÊTRE...

- \* De la méthodologie, du soutien et de l'approfondissement.
- \* Organisé à partir d'entretiens individuels et du livret de compétences.
- \* Organisé à partir d'un diagnostic des besoins des élèves tout au long de l'année : constitution de groupes de besoins.
- \* Guidé par les élèves vers un objectif préalablement défini par le professeur.
- \* Mis en place par une équipe pédagogique motivée et concertée
- \* Associé à un livret de suivi (type carnet de bord) pour l'élève / le professeur / l'équipe éducative.
- \* Un dispositif lisible pour les élèves et les familles.
- \* Une évolution dans nos pratiques, associée à un changement de posture de l'élève et du professeur : une occasion d'innover.
- \* Centré sur des compétences transversales.
- \* En classe de seconde, le début d'un projet mené sur trois ans.
- \* L'occasion pour les élèves de prendre conscience de leurs difficultés et de les expliciter : un moyen de permettre à l'élève de faire un travail sur soi.
- \* Un enrichissement pour les élèves.
- \* Un moyen pour l'élève d'acquérir de l'autonomie.
- \* Une aide à la construction d'un projet d'orientation.
- \* Ouvert sur un apport et un réinvestissement disciplinaire.

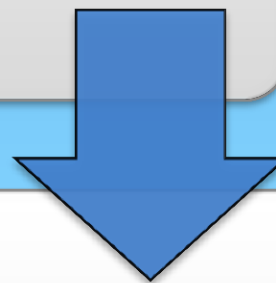
## L'AP NE DEVRAIT PAS ÊTRE...

- \* Du module ou de l'aide individualisée.
- \* Un cours disciplinaire.
- \* Une variable d'ajustement dans les emplois du temps.
- \* Une heure pour faire des évaluations.
- \* Un groupe classe ou une classe divisée en deux groupes égaux.
- \* Un contenu et une démarche imposés.
- \* Un pêle-mêle d'activités juxtaposées, juste ébauchées et ponctuelles.
- \* Uniquement du soutien / uniquement de l'approfondissement.
- \* Une stigmatisation des élèves en difficulté.
- \* Vécu comme une sanction ou une contrainte.
- \* Le lieu d'une évaluation chiffrée.
- \* Un surentraînement pour certains élèves



# Accompagnement Personnalisé CONCEVOIR L'AP

**1- Un préalable incontournable :  
REPERER les besoins des élèves**



**2- Une Conséquence :  
IDENTIFIER les besoins des  
élèves**

# Accompagnement Personnalisé - CONCEVOIR L'AP

## IDENTIFIER LES BESOINS DES ÉLÈVES

Socle commun  
(notamment  
domaine 2),  
Programmes

Évaluations  
nationales,  
Évaluations  
institutionnelles  
(6<sup>e</sup>, CM2...),  
Livret scolaire

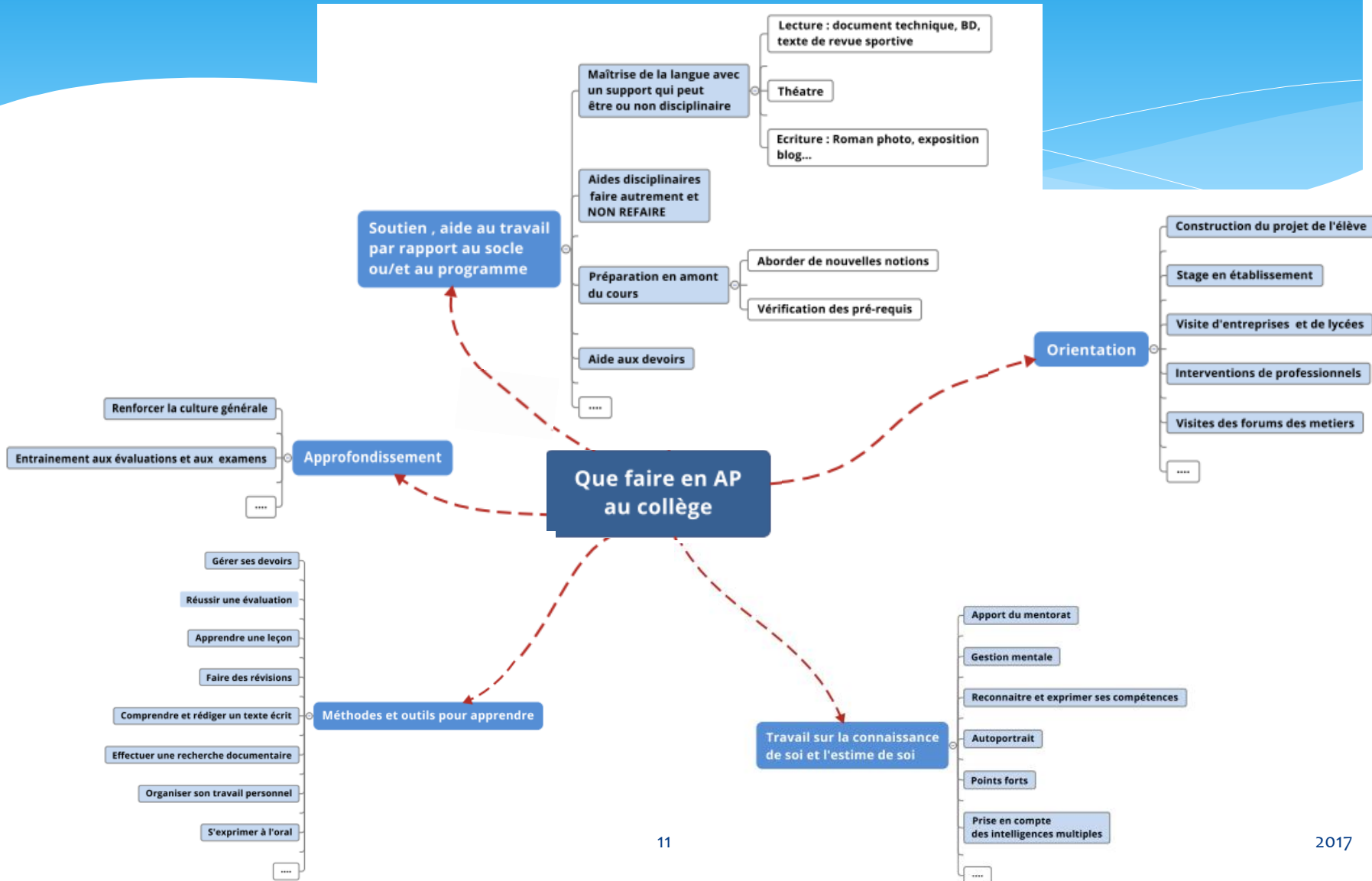
diagnostic

Entretiens  
individuels  
(projet de  
l'élève,  
perception de  
ses réussites et  
difficultés,  
estime de soi...)

Évaluations  
en classe  
(écrit, oral,  
QCM...)

# Accompagnement Personnalisé - CONCEVOIR L'AP

## Que faire en AP (carte mentale)



# Accompagnement Personnalisé - CONCEVOIR L'AP

## CONCEVOIR UN PROJET d'AP

Socle CCCV et programmes  
Compétences  
Capacités  
Connaissances

Réalisation des objectifs du cycle précédent  
Objectifs du cycle, du niveau  
Projet de l'élève (potentialités, goûts, orientation, métier)

**CONCEVOIR UN PROJET D'AP**  
Besoins des élèves  
Objectifs d'apprentissage  
Activités/Corpus  
Bilan par/pour les élèves  
Evaluation

Discipline(s) porteuse(s)  
Exercer la compétence dans le cadre du traitement d'une notion, d'une partie du programme de la/ des discipline(s)  
Articulation EC/AP (+ EPI) dans la discipline

Composition des groupes,  
Rythme, durée  
Avant, pendant, après  
Massé, perlé, ponctuel  
Homogène, hétérogène

# Accompagnement Personnalisé - CONCEVOIR L'AP EVALUER L'AP



Une contractualisation avec l'élève et une information des parents



Une évaluation explicite qui dit les réussites, les difficultés et comment y remédier ( boîte à outils)



Une évaluation positive basée sur la progression dans les attendus



Des bilans d'étapes intermédiaires qui indiquent la progression dans les objectifs visés



Une communication régulière avec l'élève et aussi avec les parents



**PAS D'ÉVALUATION CHIFFRÉE**

# Accompagnement Personnalisé - CONCEVOIR L'AP

## Travailler en AP : CHANGER DE POSTURE

### Le professeur

- \* Il n'est plus au centre.
- \* Il change de place (à côté, près des élèves)
- \* Il peut s'effacer, comme il peut être l'expert qui guide, questionne, propose.... Il suit les élèves.
- \* Il regarde autrement
- \* Il pense que l'apprentissage est possible
- \* Il s'intéresse davantage aux processus qu'aux productions.
- \* Il prépare et il intervient autrement :  
Il s'appuie sur sa discipline pour permettre à l'élève de développer des compétences transversales  
L'adaptation, l'innovation font partie de son expertise.
- \* Il prépare et il se prépare en rassemblant ses ressources, son expertise pédagogique pour être capable de s'ajuster, de proposer plusieurs variantes, pour bien diagnostiquer, aider,....
- \* **IL EST BIENVEILLANT**

### L'élève

- \* Il est davantage acteur de ses apprentissages, actif dans son apprentissage
- \* Il appréhende, s'approprie la tâche, la compétence
- \* Il s'exerce
- \* Il développe son autonomie
- \* Il développe une distance réflexive face à ses apprentissages, à ses démarches de travail
- \* (il explicite, analyse, commente, décrit, interroge, modifie...)
- \* Il apprend à accepter le « risque intellectuel » (essayer, approfondir, transférer, complexifier, accélérer, croiser, aller à l'abstraction...)
- \* « APPRENDRE EN FAISANT, CE N'EST PAS SEULEMENT APPRENDRE A FAIRE »

# Accompagnement Personnalisé

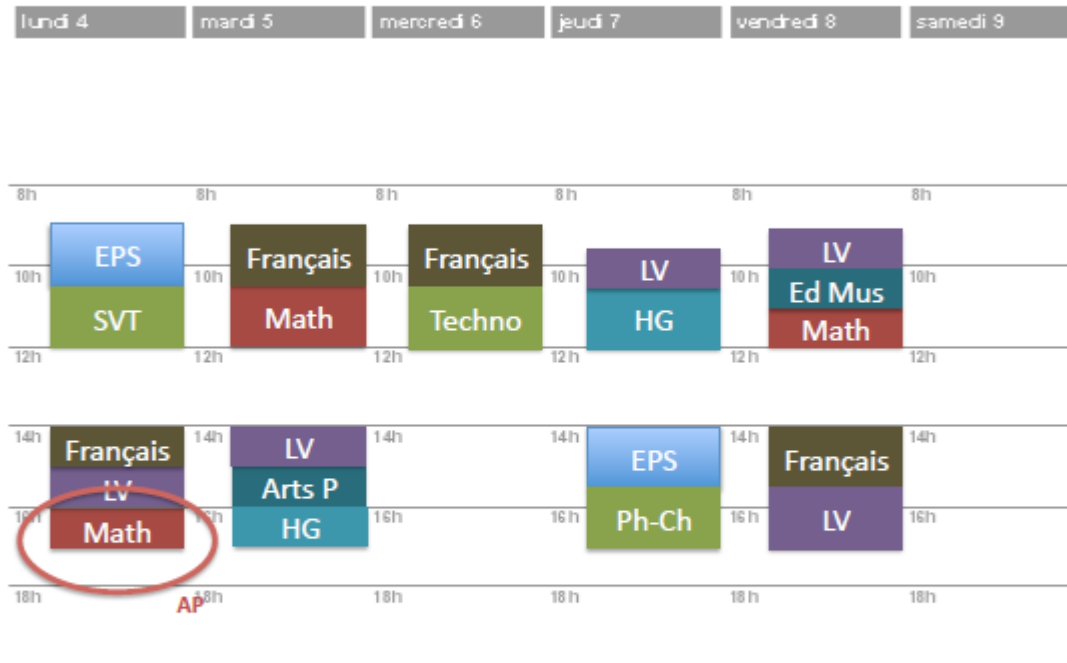
## ORGANISER L'AP



# Accompagnement Personnalisé – ORGANISER L'AP

## Cas 1: UN EXEMPLE AVEC OU SANS DÉDOUBLEMENT, SANS ALIGNEMENT, SANS CO--INTERVENTION

5<sup>ème</sup> 1



L'heure de mathématique du lundi à 16H00 est « colorée » AP pour le 5<sup>ème</sup> 1.  
L'heure peut, ou ne pas, être dédoublée.

L'organisation peut être modulable dans le temps :

- Organisé à l'année
- Organisé pour un trimestre
- Organisé une semaine sur deux...

L'enseignement dispensé répond à un cahier des charges précis :

- Identification explicite des besoins des élèves
- Personnalisation des activités proposées et des modalités d'accompagnement
- Évaluation explicite des progrès des élèves

Pour une discipline à horaire important (math, français), cette organisation s'articule efficacement avec les enseignements communs de cette même discipline.

Elle induit inévitablement des transformations

pédagogiques dans ces derniers.

Pour une discipline à horaire modeste (1 ou 1,5 heure semaine), cette organisation s'avère plus délicate à mettre en place (AP et enseignement commun se confondent).

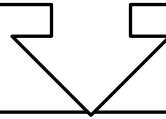


# Accompagnement Personnalisé – ORGANISER L'AP

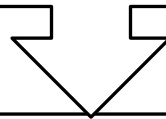
## Cas 1 : UN EXEMPLE AVEC OU SANS DÉDOUBLEMENT, SANS ALIGNEMENT, SANS CO-- -INTERVENTION

### Principales caractéristiques de cette organisation

Elle répond à des besoins constatés dans le champ disciplinaire.



Elle est simple à mettre en œuvre.



Elle incite toutefois peu au travail en équipe et l'heure d'AP, et risque parfois de se transformer en heure d'enseignement commun.

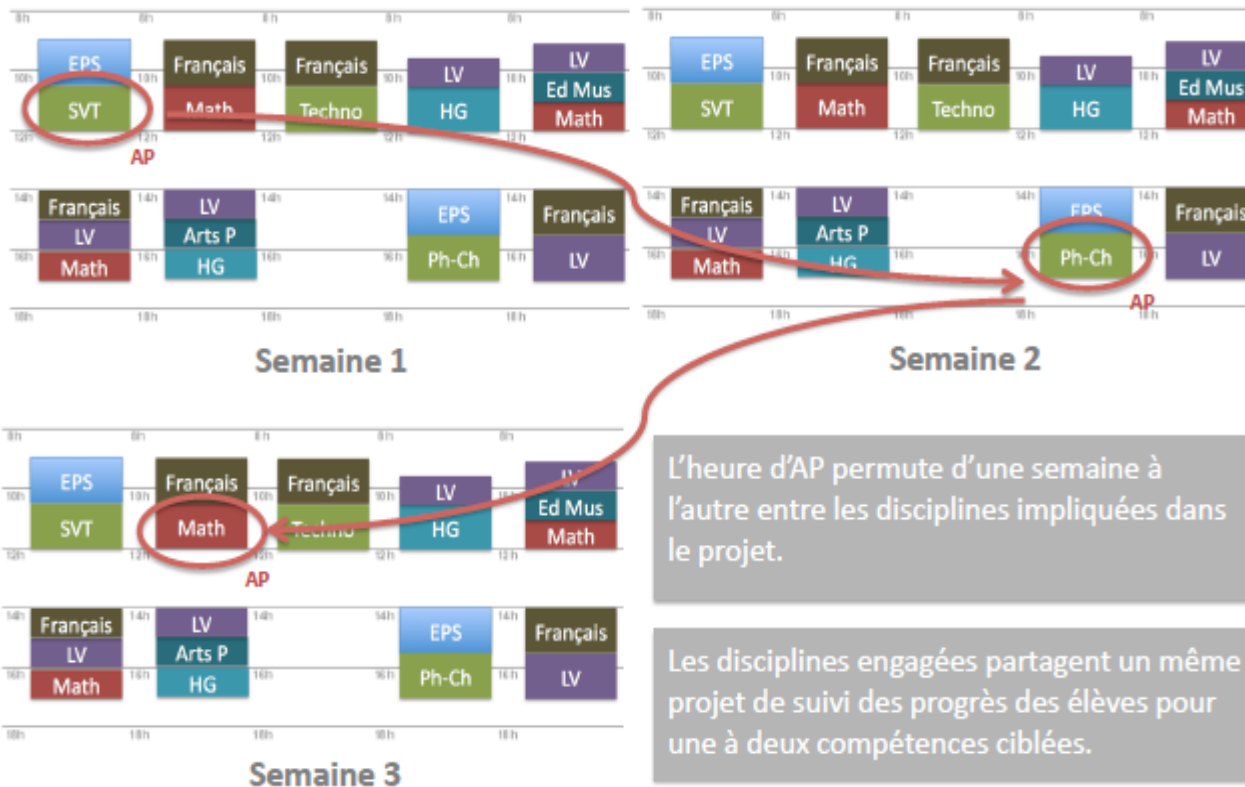
# Accompagnement Personnalisé – ORGANISER L'AP

## Cas 2 : l'AP conduit en coordination entre plusieurs disciplines.

### *Un exemple sans dédoublement, sans co-intervention, sans alignement*

### Cas 2 : un AP « liane »

(suivi personnalisé de l'acquisition de compétences ciblées du socle)



Dans l'exemple présenté, le projet d'AP vise à s'assurer d'un niveau suffisant de maîtrise de deux compétences :

« savoir mener une démarche d'investigation »

« coopérer »

L'enseignant veille dans sa discipline à porter une attention particulière à la mobilisation des compétences ciblées (une à deux).

Il prend appui sur un outil simple de mutualisation entre disciplines qui permet de partager les informations sur les besoins identifiés des élèves. Il adapte l'organisation pédagogique de la classe, il différencie les consignes ou les modalités de suivi des élèves. Il s'assure que chaque élève s'engage dans le travail en mobilisant les compétences ciblées. Il favorise le soutien entre pairs, l'autoévaluation ou l'évaluation entre pairs.

- **Accompagnement Personnalisé – ORGANISER L'AP**

**Cas 2 : l'AP conduit en coordination entre plusieurs disciplines.**

*Un exemple sans dédoublement, sans co-intervention, sans alignement*

**Principales caractéristiques de cette organisation**

Elle permet un suivi efficace de certaines compétences (et en particulier l'aptitude des élèves à les mobiliser dans des contextes variés).

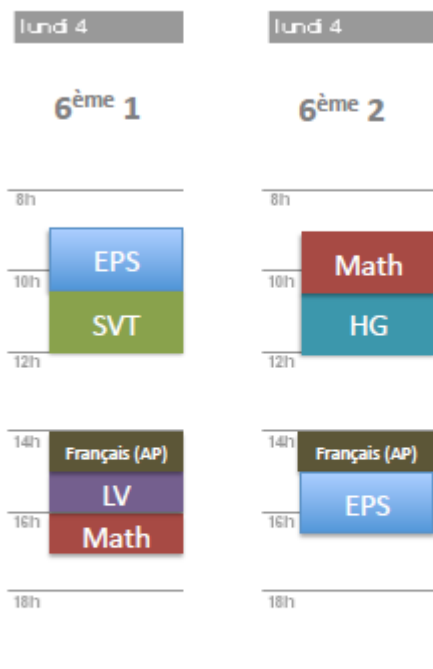
Elle encourage le travail d'équipe et facilite le suivi des progrès et des acquis des élèves.

Elle est simple à mettre en œuvre en terme d'organisation.

Elle exige un travail de préparation approfondi (outils d'évaluation partagés, production de ressources personnalisées).

# Accompagnement Personnalisé – ORGANISER L'AP

## CAS 3 : L'AP ORGANISÉ AVEC ALIGNEMENT ET CO- INTERVENTION DE PLUSIEURS DISCIPLINES.



L'heure de français du lundi est « colorée » AP et organisée sur le même créneau pour la 6<sup>ème</sup> 1 et la 6<sup>ème</sup> 2.

Les deux professeurs de lettres peuvent ainsi organiser plus souplesment des groupes de besoin.

L'établissement a choisi de positionner en co-intervention un professeur de mathématiques et un professeur de SVT sur ce dispositif d'AP. (cout DGH : 1H/div).

Un projet de formation construit par l'équipe pédagogique : « langages, représentations et outils »

L'enseignement est positionné sur une heure de français : il doit donc permettre de mobiliser les contenus de programme de cette discipline.

Objectifs de formation: le domaine 2 du socle : les méthodes et outils pour apprendre

- Comprendre les consignes
- Se constituer des outils personnels (écrits de travail y compris numériques : notes, brouillons, fiches, lexiques, nomenclatures, cartes mentales, plans, croquis...) pour s'entraîner, réviser, mémoriser

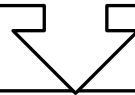
Les enseignants de mathématiques et de SVT en co- intervention identifient dans leurs programmes les éléments et les supports qui peuvent contribuer à l'acquisition de ces compétences du socle.

# Accompagnement Personnalisé – ORGANISER L'AP

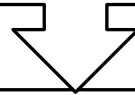
## CAS 3 : L'AP ORGANISÉ AVEC ALIGNEMENT ET CO- INTERVENTION DE PLUSIEURS DISCIPLINES.

### Principales caractéristiques de cette organisation

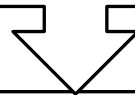
Elle répond à des besoins fondamentaux, la maîtrise des langages pour la réussite scolaire des élèves.



Elle contribue au renforcement des compétences professionnelles des enseignants dans le domaine de la maîtrise des langages.



Elle irrigue les pratiques pédagogiques dans les autres disciplines.



Elle a un « coût organisationnel » important.